

30 juin 2020

N° 2020-163

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - juin 2020

En juin 2020, les prix à la consommation augmentent de 0,1 % sur un an

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 16 juillet 2020. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Par ailleurs, la crise sanitaire de la Covid-19 affecte la qualité des données du mois de juin : les relevés de prix dans les points de vente physiques, suspendus depuis le 16 mars, n'ont repris qu'en fin de collecte ; et, au moins en début de mois, certains points de vente étaient fermés et des produits n'étaient pas disponibles à l'achat. Les prix correspondant à un quart de la consommation sont ainsi imputés du fait de la crise sanitaire.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 0,1 % en juin 2020, après +0,4 % le mois précédent, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois. Cette baisse de l'inflation résulterait d'un ralentissement des prix des services et de l'alimentation et d'un recul accentué de ceux des produits manufacturés. En revanche, les prix de l'énergie reculeraient moins sur un an qu'en mai. Enfin, les prix du tabac augmenteraient au même rythme que le mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation baisseraient de 0,1 %, après +0,1 % le mois précédent. Les prix de l'alimentation se replieraient nettement, ceux des services et du tabac ralentiraient et ceux des produits manufacturés baisseraient davantage. En revanche, les prix de l'énergie rebondiraient, après quatre mois consécutifs de forte baisse.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ralentirait à +0,1 %, après +0,4 % en mai. Sur un mois, il se replierait de 0,1 %, après +0,2 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

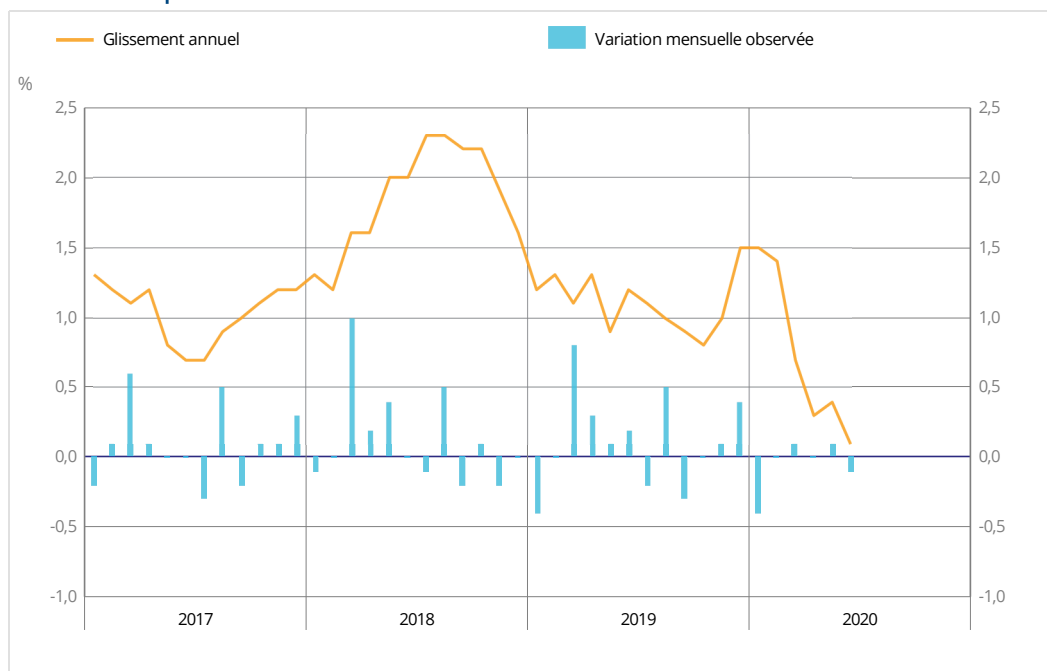
	Pondérations 2020	juin 2019	mai 2020	juin 2020 (p)
Ensemble IPC*	10000	1,2	0,4	0,1
Alimentation	1610	2,6	3,5	2,3
- Produits frais	230	3,7	17,3	11,0
- Autre alimentation	1380	2,3	1,2	0,9
Tabac	205	9,0	13,9	13,9
Énergie	808	2,4	-11,0	-9,3
Produits manufacturés	2491	-0,7	-0,7	-1,1
Services	4886	1,2	1,2	0,9
Ensemble IPCH**	10000	1,4	0,4	0,1

(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation

** : indice des prix à la consommation harmonisé

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Pour en savoir plus

L'IPC est calculé à partir de données de caisses, de relevés effectués par les enquêteurs dans les points de vente physiques et de relevés effectués de manière centralisée (relevés sur internet, données administratives).

La collecte de prix effectuée par les enquêteurs sur le terrain (représentant plus de quatre dixièmes de l'indice des prix à la consommation) a été suspendue à partir du 16 mars et a repris progressivement à partir de mi-juin : pour les produits concernés, l'Insee a mis en place de nouveaux modes de collecte (collecte de prix sur internet, collecte par téléphone, recours accru aux données de caisses). Par ailleurs, de nombreux produits n'étaient plus disponibles à la vente (restaurants, spectacles...). Ces prix manquants, soit par défaut de collecte, soit parce que les produits ne sont plus vendus, ont été imputés conformément aux directives européennes.

Pour plus d'informations, <https://insee.fr/fr/statistiques/4622389#documentation>

Définition :

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte.

Publication des résultats définitifs : le 16 juillet 2020 à 8h45

Prochaine parution : le 30 juillet 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475